



Mérule maison mitoyenne - assurance

Par **Marion8576**, le **28/05/2016** à **19:09**

Bonjour,
Mon voisin m'informe de la présence de mérule dans son habitation. Le devis qu'il a fait réaliser prévoit un traitement de ma maison sur une zone d'un mètre.
Je souhaiterais savoir qui prend en charge les frais résultant de ce traitement? La responsabilité civile du voisin peut elle être engagée au titre de l'assurance recours et si j'ai des dommages liés à la mérule du fait de la mérule du voisin, mon assurance dommage aux biens du fait d'un dommage causé par un tiers?
Je vous remercie par avance,
Marion

Par **Tisuisse**, le **29/05/2016** à **07:32**

Bonjour,
Vous êtes propriétaire ou locataire de ce logement ?
Que dit, dans ce domaine, votre contrat d'assurances ?

Par **morobar**, le **29/05/2016** à **17:44**

Bjr,
Personnellement je commencerai par vérifier une éventuelle infestation de ma maison avant de chercher des poux dans la tête du voisin.
C'est peut-être ma maison qui a été à la source du sinistre.